



# Critères de sélection Natation Course *Saison 2017-2018*

## Principes généraux

Le Directeur Technique National sélectionne les athlètes et soumet les équipes nationales ainsi constituées à l'approbation du Comité Directeur Fédéral, et se réserve la possibilité de majorer ou de minorer une sélection au regard du projet du nageur.

Aucune performance réalisée au départ d'un relais de club ne sera prise en considération pour intégrer une sélection nationale.

En cas d'égalité pour une sélection les nageurs seront départagés sur leur performance des séries, ou à défaut sur leur meilleur temps de l'épreuve dans la base fédérale des classements nationaux 2017-2018 en bassin de 50 m à la date de la sélection.

*Note (précision concernant la rédaction) : pour des raisons de facilité rédactionnelle, à chaque fois qu'il est écrit « les nageurs... », il faut comprendre « les nageuses et les nageurs... ».*



# Championnats d'Europe en 25 m : Copenhague (DEN)

*Du mercredi 13 au dimanche 17 décembre 2017*

Lieu : Copenhague (Danemark).

Bassin : 25 m.

Épreuves individuelles : 50 NL, 100 NL, 200 NL, 400 NL, 800 NL (F), 1500 NL (H), 50 D, 100 D, 200 D, 50 B, 100 B, 200 B, 50 P, 100 P, 200 P, 100 4N, 200 4N et 400 4N.

Épreuves de relais : 4x50 NL (H et F), 4x50 4N (H et F), 4x50 NL Mixte, 4x50 4N Mixte.

**Les nageurs sélectionnés pour les championnats d'Europe 25 m de Copenhague sont tenus de participer aux championnats de France 25 m de Montpellier du jeudi 30 novembre au dimanche 3 décembre 2017.**

## 1. Préambule

Les championnats d'Europe en bassin de 25m sont considérés comme une compétition intermédiaire s'inscrivant dans la stratégie de préparation des compétitions de référence que sont les championnats d'Europe et du Monde en bassin de 50 m et les Jeux olympiques.

À ce titre nos meilleurs nageurs (collectif excellence Élite et Sénior) forts de leurs expériences internationales auront toute liberté quant à leur participation, contrairement aux autres nageurs en chemin vers le haut niveau qui se devront d'honorer leur sélection.

## 2. Compétition de sélection

La sélection sera établie à partir de l'appartenance au collectif excellence et des classements nationaux 2016-2017 en bassin de 50 m.

## 3. Règles de sélection aux épreuves individuelles

- 3.1. Un maximum de 4 nageurs pourra être proposé à la sélection pour chaque épreuve individuelle du programme, excepté au 800 m NL Femmes et 1500 m NL Hommes limités uniquement à 2 nageurs par épreuve.
- 3.2. La sélection sera établie selon les critères suivants (excepté pour le 100 m 4 nages où seuls les nageurs qualifiés dans une autre épreuve pourront y prendre part selon la règle des épreuves complémentaires) :
  - Être classé dans les 4 premiers Français d'une épreuve des classements nationaux 2016-2017 en bassin de 50 m.
  - Être identifié dans le collectif excellence Élite, Sénior, Relève ou National Toutes Catégories pour la saison 2017-2018.
  - Ne pas être devancé sur l'épreuve par un nageur non identifié dans les collectifs précité.

## 4. Règles de sélection aux épreuves de relais

Tous les nageurs sélectionnés sont éligibles au titre des relais.

# CRITÈRES DE SÉLECTION NATATION COURSE 2018

## 4. Épreuves complémentaires

- 4.1. Les nageurs sélectionnés sur une ou plusieurs épreuves individuelles pourront éventuellement, dans la limite des places disponibles, être engagés sur une épreuve complémentaire.
- 4.2. Dans le cas où plusieurs demandes sont enregistrées pour une même épreuve, la priorité sera accordée en fonction du classement national 2016-2017 en bassin de 50 m.
- 4.3. Cette décision est à la discrétion du DTN.